

6.—Principales élévations dans chaque province ou territoire (fin)

Province et élévation	Altitude	Province ou territoire et élévation	Altitude
	pieds		pieds
Colombie-Britannique (fin)		Yukon (fin)	
Rochesses (fin)		*Alverstone	14,500 ¹
Stephen	10,495	McArthur	14,400
Cathedral	10,464	Augusta	14,070
Gordon	10,346	Strickland	13,818
President	10,287	Newton	13,811
Odaray	10,175	Cook	13,760
Laussedat	10,035	Craig	13,250
Burgess	8,473	Badham	12,625
		Malaspina	12,150
		Jeannette	11,700
		Baird	11,375
		Seattle	10,070
		Territoires du Nord-Ouest	
Yukon		Franklin	
Saint-Élie		Delthore	6,800
Logan	19,850	Clark	4,733
*Saint-Élie	18,008 ¹	Rawlinson	5,000
Lucania	17,150	Nelson Head	1,000
King	17,130	Pelly	675
Steele	16,440		
Wood	15,880		
*Vancouver	15,700 ¹		
*Hubbard	14,950 ¹		
Walsh	14,780		

¹ Partie de la limite qui sépare le Yukon et l'Alaska.

Section 2.—Caractères physiques et économiques des provinces et des territoires

Au point de vue politique, le Canada se divise en dix provinces et deux territoires. Chaque province, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et de ses modifications, est souveraine dans sa propre sphère. A mesure que de nouvelles provinces se sont constituées (voir p. 54), elles ont obtenu le même statut politique que leurs aînées. Les territoires du Yukon et du Nord-Ouest sont administrés par le gouvernement fédéral, mais ils ont de plus en plus voix au chapitre grâce à leurs députés aux Communes, à leurs représentants élus aux Conseils territoriaux et à leur corps municipaux et autres d'ordre local. Les principaux caractères physiques et économiques de chaque province et territoire sont décrits brièvement aux pp. 12-17 de l'*Annuaire* de 1956. Les caractères physiques des provinces et territoires par rapport à leur climat sont aussi expliqués très au long dans l'article spécial, *Le climat du Canada*, paru dans l'*Annuaire* de 1959 (pp. 23-54). Leurs ressources et leur mise en valeur sont étudiées dans d'autres chapitres du présent volume.

PARTIE III.—RESSOURCES ET TERRES PUBLIQUES

Section 1.—Ressources

Le tableau 1 donne les renseignements disponibles à l'heure actuelle au sujet des vastes ressources terrestres du Canada et classe les terres en terres agricoles occupées, boisées et autres, ces dernières comprenant les terres urbaines, les tracés de route, l'herbe, la brousse et toutes les terres incultes telles que les muskegs, marais et terrains rocheux. Les relevés pédologiques qu'effectue le ministère de l'Agriculture permettront d'estimer l'étendue de terre arable que possède le Canada et, à mesure que seront terminés les inventaires poursuivis par les provinces, des renseignements supplémentaires concernant les terres non boisées mais impropres à l'agriculture seront disponibles. Le ministère des Forêts évalue à environ 48 p. 100 l'étendue des terres boisées du Canada et, selon le recensement de 1956, moins de 8 p. 100 des terres sont des terres agricoles occupées. Une grande partie des 1,607,121 milles carrés des «autres» terres se trouve dans le Yukon et les Territoires du